



ORGANISATION DE LA VEILLE CYNEGETIQUE SUR LE TERRITOIRE DES MONTS DE BLOND ET D'AMBAZAC



Les membres du Groupement de Développement Forestier (GDF) des monts de Blond et d'Ambazac, en collaboration avec le Syndicat des Forestiers Privés de la Haute-Vienne et la Fédération Départementale des Chasseurs de la Haute-Vienne mettent en place une **veille cynégétique** sur l'ensemble du territoire du GDF.

Des relais locaux, désignés par le GDF, au plus près du terrain, ont pour missions :

- de récolter de l'information ;
- d'aller voir éventuellement sur place ;
- de sensibiliser les présidents des associations communales de chasse agréées,
- d'intervenir éventuellement dans les sous commissions départementales de chasse.

Leur action s'appuie sur la connaissance des parcelles potentiellement à risques (jeunes peuplements ne présentant pas de dégâts, reboisements, coupes de régénération ou de taillis prévus cette année) et des dégâts constatés.

La fiche de veille cynégétique ci-dessous, validée par toutes les parties concernées, dont l'administration en charge de la chasse, permet donc d'avoir les informations nécessaires.

Bernard PELLISSIER, animateur du GDF, pourra vous donner toutes les renseignements pratiques complémentaires.

Vous pouvez le contacter au 05 87 50 42 00 ou au 05 55 21 55 84.

FICHE DE VEILLE CYNEGETIQUE

(voir notes explicatives au verso)

NOM :
PRENOM :
Adresse :
Tél. :
E-mail :



Détenteur du droit de chasse : ACCA de.....
Chasse privée de
Droit de non-chasse
sur la commune de.....

PARCELLES SENSIBLES : plantations ou régénération naturelle **sans dégâts** ou programmées cette année

Commune	Section	N°	Surface	Essence	Age	Plantation*	Rege Nat*

* cocher la case correspondante

DEGATS CONSTATES

Commune	Section	N°	Surface	Essence	Age	Nature*	Dégâts**

* Plantation ou Régénération naturelle

** % estimé

OBSERVATIONS

Fait à, le.....

Signature :

**A retourner au C.R.P.F. Limousin
SAFRAN-2 av.Georges Gaingouin- CS 80912 PANAZOL-87017 LIMOGES CEDEX 1**

NOTES EXPLICATIVES

Cette fiche concerne principalement le chevreuil , si vous avez connaissance de présence de cerf ou d'autres espèces de cervidés, indiquez-le dans la rubrique "observations".

PARCELLES SENSIBLES : ce sont de jeunes reboisements artificiels , de jeunes taillis ou des régénérations naturelles. Ces peuplements existent ou leur mise en place est programmée durant le courant de l'année

DEGATS CONSTATES : ce sont des parcelles où des dégâts sont constatés , noter dans la rubrique "observations" le type de dégâts (frottis ou/et abrouissement) , indiquer également si les plants étaient protégés ou non.